



# Talence

# Vous souhaitez accéder à un logement social

## ÉTAPE 1 Obtenir un Numéro Unique Départemental (NUD)

Pour une 1<sup>ère</sup> demande de logement social en ligne  
(demande-logement-social.gouv.fr)

→ Je crée un compte

→ Je crée ma demande

➤ PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE

Pour le renouvellement sur le site

→ Je mets à jour ma demande

→ Je génère la prolongation

➤ SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DANS CETTE DÉMARCHE VOUS POUVEZ VOUS ORIENTER VERS UN ÉCRIVAIN PUBLIC.

→ **Dôme**

221, avenue de Thouars, 33400 TALENCE

• Tél. 05 56 84 64 10

→ **Centre Social de Bagatelle**

203, route de Toulouse, 33400 TALENCE

• Tél. 05 57 12 40 30

La demande est à **RENOUVELER CHAQUE ANNÉE** à la date anniversaire (n° unique valable 12 mois)

## ÉTAPE 2 Constituer un dossier auprès des mairies des communes souhaitées

→ **Service Logement de Talence**

Mairie de Talence - BP 10 035 -

rue du Professeur Arnoz - 33401 Talence

• Tél. 05 56 84 78 24

logement@talence.fr



## ÉTAPE 3 Relancer votre demande en contactant les bailleurs et les services logement

**Bailleurs sociaux**

Liste des bailleurs sociaux de la Gironde (bordeaux.fr)

→ La liste est également disponible au service logement de la Mairie

## ÉTAPE 4 Vous pensez être dans une situation prioritaire et urgente

Vous pouvez peut-être (sous conditions) solliciter la commission DALO ou faire valoir vos droits auprès du contingent Prioritaire

**VOUS DEVEZ CONTACTER LE SERVICE SOCIAL DE VOTRE VILLE**

→ Vous avez des enfants mineurs, contactez la MDS au 05 56 80 54 64

→ Vous êtes sans enfant mineur, contactez le CCAS au 05 56 84 78 71



Talence  
**VIVRE ENSEMBLE**



talence.fr



## Autres démarches

### › Vous êtes salarié ?

→ Contactez l'organisme collecteur ACTION LOGEMENT  
110 avenue de la Jallere, 33300 Bordeaux • Tél. 05 56 43 75 00  
[www.actionlogement.fr/nouvelle-aquitaine](http://www.actionlogement.fr/nouvelle-aquitaine)

### › Vous êtes intérimaire ?

→ Contactez le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire)  
Tél. 01 71 25 08 28 • [www.fastt.org](http://www.fastt.org)

### › Vous êtes étudiant ?

→ Contactez le CROUS  
Tél. 05 56 33 92 17 • [www.crous.bordeaux.fr](http://www.crous.bordeaux.fr)

### › Vous avez entre 18 et 30 ans ?

→ Contactez le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes  
Tél. 05 56 32 42 01 • Comité Local du Logement Autonome des Jeunes ([alprado.fr](http://alprado.fr))

Vous pouvez candidater sur le site de Domofrance pour bénéficier d'un logement en résidence jeunes (sous certaines conditions)

### › Vous avez plus de 60 ans ?

→ Pour bénéficier d'une place en résidence autonomie  
Constituez un dossier en ligne sur VIA TRAJECTOIRE  
Tél. 05 56 99 66 99 • [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)

### › Votre logement social n'est plus adapté ?

→ Inscrivez-vous sur la Bourse d'échange au logement  
<https://www.bourselogementgirond.fr>  
Rapprochez-vous de votre bailleur



**VOUS ÊTES À LA RUE**  
**CONTACTEZ LE 115**  
APPEL GRATUIT